

Gastroentérite à rotavirus



Epidémiologie

Agent infectieux	Rotavirus
Réservoir	Homme
Mode de transmission	Par contact direct avec les selles, l'environnement ou du matériel contaminé par des selles
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	24 à 72 heures
Durée d'infectiosité	4 à 6 jours (plusieurs semaines pour les patients immunosupprimés)

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	CONTACT
Placement du patient	Maintien en chambre
Matériel de soins	Réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles Privilégier le matériel à usage unique
Durée des mesures	Jusqu'à guérison clinique, en principe 4-7 jours
Transport du patient	Vêtements propres (non souillés) Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates Limiter les déplacements aux besoins essentiels
Circulation du patient	Maintien en chambre pendant la durée des diarrhées
Visiteurs	Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le résident (toilette) ou son environnement immédiat (contact potentiel avec des selles) Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non
Mesures complémentaires	Le personnel atteint de gastroentérite à rotavirus doit être mis en arrêt de travail jusqu'à disparition des symptômes

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels
Environnement	Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien de l'environnement direct et des sanitaires <ul style="list-style-type: none"> désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, potence, sonnette, déambulateur, barrières, etc.) et des sanitaires

	<p>Utiliser le détergent usuel pour les sols</p> <p>A la levée des mesures additionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, potence, sonnette, déambulateur, barrières, etc.) et des sanitaires • utiliser un détergent/désinfectant pour les sols des sanitaires
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Non Les flambées de cas doivent être déclarées par le médecin dans un délai de 1 jour